

## Règlement compétition des associations Golf Entreprises

## Championnat régional Pitch and Putt, de golf d'entreprise

Vademecum 2017 :1.2-5-1

COMPETITION	Championnat de Bretagne de pitch and Putt, de golf d'entreprise.  Sert de qualification pour le championnat de France de pitch and putt de golf d'entreprise.
DATE	25/02/2017
TERRAIN	Golf de Lancieux (22)
FORME DE JEU	Stroke-Play/ 36trous/18trous le matin et 18 trous l'après-midi Equipes composées de 2 joueurs d'une même A.S <u>Les cadets sont interdits.</u>
SERIES ET CATEGORIES	Une seule série Le nombre de compétiteurs est limité à 36 (18 équipes).
CONDITIONS DE PARTICIPATION	-Respecter le règlement général des épreuves fédérales amateursEtre membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représenteLes équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés à l'AS qu'ils représentent via Extranet Si une équipe est composée de retraités, d'ayants-droit, ou d'extérieurs elle ne peut qualifier son AS pour la finale nationale.
INSCRIPTIONS	Sur le fichier en ligne sur le site du GEB.  www.golf-entreprise-bretagne.fr  avant le 20/02/2017
HEURES DE DEPARTS	Départs Shot-gun 1er tour: 10h00 Départs 2 <sub>ème</sub> tour : 14h00 Résultats vers 16h30
MARQUES DE DEPARTS	L'emplacement des marques est commun quelque soit le sexe. La longueur des trous ne doit pas excéder 90 mètres, et la longueur totale des 18 trous, 1200 mètres.
DROIT DE JEUX § REPAS	Droit de jeux : 30€ / équipe (2 joueurs) Repas : Plat-dessert, 1/4 de rouge, café 18€/pers au restaurant du golf.
PRIX	Les 3 premières équipes sont qualifiées pour le championnat de France qui se déroulera au :  Golf de Port Bourgenay (85) les 8 & 9 avril 2017
COMITE DE L'EPREUVE	Les membres du bureau de la commission des associations golf entreprises de la ligue de Bretagne